

**POUR LA PRESCRIPTION
D'ISOTRÉTINOÏNE, D'ALITRÉTINOÏNE
ET D'ACITRÉTINE PAR VOIE ORALE**

Ce document est diffusé par les laboratoires commercialisant des médicaments à base d'isotrétinoïne, d'alitrétinoïne ou d'acitrétine, sous l'autorité de l'ANSM.



**M E D E C I N
G U I D E D U**

OUTILS MEDECINS

ES EDITIONS DU SPHÈRE 273 116 - Juin 2024



GUIDE DU MÉDECIN

pour la prescription d'isotrétinoïne, d'alitrétinoïne et d'acitrétilne par voie orale¹

Ce guide destiné au médecin vise à réduire les risques importants identifiés avec les rétinoïdes administrés par voie orale :

- risques de tératogénicité, de troubles psychiatriques et de troubles lipidiques associés aux 3 molécules ;
- risques d'augmentation des transaminases et d'hépatite associés à l'isotrétinoïne et à l'acitrétilne.

Il vise notamment à vous présenter les points de suivi relatifs à ces risques chez la femme en âge de procréer, chez l'homme et chez tous les patients.

La prescription de ce traitement nécessite d'autres mesures de surveillance et/ou précautions particulières d'emploi mentionnées dans le Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP).

Restrictions de prescription

Isotrétinoïne	Alitrétinoïne	Acitrétilne
La prescription initiale doit être effectuée uniquement par un dermatologue		
Les renouvellements ne sont pas restreints aux dermatologues, ils sont possibles par tout médecin sans excéder 6 mois de traitements consécutifs [5 renouvellements mensuels au maximum].	Les renouvellements ne sont pas restreints aux dermatologues, ils sont possibles par tout médecin sans excéder 1 an de traitement. Au-delà, une nouvelle prescription par un dermatologue est requise.	Les renouvellements ne sont pas restreints aux dermatologues, ils sont possibles par tout médecin sans excéder 6 mois de traitements consécutifs [5 renouvellements mensuels au maximum].

1- Ce document est diffusé par les laboratoires commercialisant des médicaments à base d'isotrétinoïne, d'alitrétinoïne et d'acitrétilne, sous l'autorité de l'ANSM.

I • INFORMATIONS SUR LES RISQUES IDENTIFIÉS

Tératogénicité et exposition au médicament pendant la grossesse

L'isotrétinoïne, l'alitrétinoïne et l'acitrétine appartiennent à la classe des médicaments rétinoïdes provoquant des anomalies congénitales graves. L'exposition fœtale à une de ces molécules, administrées par voie orale, même pendant de courtes périodes, présente un risque élevé de malformations congénitales et de fausses couches. **Ces traitements sont donc strictement contre-indiqués pendant la grossesse et chez les femmes en âge de procréer sauf si toutes les conditions du Programme de Prévention de la Grossesse sont remplies (Voir tableau de la rubrique II).**

Le risque de grossesse doit être évalué pour toutes les patientes traitées par isotrétinoïne, alitrétinoïne ou acitrétine.

La patiente est-elle en âge de procréer ?

Est considérée comme étant en âge de procréer toute femme sexuellement mature :

- **N'ayant pas subi une hystérectomie ou une ovariectomie bilatérale, ou**
- **N'étant pas ménopausée de manière naturelle depuis au minimum 24 mois consécutifs (c'est-à-dire n'ayant pas eu de menstruation au cours des 24 derniers mois).**

Avant d'initier tout traitement avec isotrétinoïne, alitrétinoïne ou acitrétine, vous devez vous assurer que votre patiente a bien compris le risque de préjudice grave d'une grossesse exposée à ce médicament.

Si une grossesse survient chez une femme traitée par isotrétinoïne, alitrétinoïne ou acitrétine, le traitement doit être immédiatement interrompu et la patiente doit être adressée à un médecin expert spécialisé ou expérimenté en tératologie pour évaluation et prise en charge.

Troubles psychiatriques incluant dépression, suicide, tentative de suicide, idées suicidaires

Des cas de dépression, de dépression aggravée, d'anxiété, de tendance agressive, de changements de l'humeur ont été rapportés chez des patient(e)s traité(e)s par isotrétinoïne, alitrétinoïne ou acitrétine.

De plus, des symptômes psychotiques et de très rares cas d'idées suicidaires, de tentatives de suicide et de suicides ont été rapportés chez des patient(e)s traité(e)s par isotrétinoïne ou alitrétinoïne. Bien que le lien entre la prise de ces 3 substances et l'apparition de ces troubles n'ait pas été établi, une surveillance des éventuels signes de dépression doit être effectuée chez tous les patient(e)s.

Avant de commencer le traitement par isotrétinoïne, alitrétinoïne ou acitrétine et pendant toute la durée du traitement, n'oubliez pas de :

- Poser des questions à votre patient(e) à propos de ses éventuels antécédents psychiatriques afin de renforcer votre surveillance et/ou de le/la diriger vers un spécialiste, le cas échéant.

Points à vérifier	Isotréтиnoïne	Alitrétiroïne	Acitréotine
Documents d'information à remettre avant la prescription initiale	- brochure d'information destinée aux patient(e)s - carte-patiente - formulaire d'accord de soins pour les patients traitées - courriers de liaison avec le professionnel de santé chargé de la contraception ou du suivi/renouvellement du traitement.		
Evaluation du niveau de compréhension du risque térogène	Cette évaluation est réalisée à l'aide de la liste des points à vérifier incluse dans le formulaire d'accord de soins ayant la première prescription et avant chaque renouvellement. Compléter et signer l'accord de soins avec la patiente avant la première prescription d'isotrétiïnoïne, d'alitrétiïnoïne ou d'acitrétiïne.		
Carte-patiente	Cette carte patiente doit être complétée dès la première prescription ainsi qu'à chaque renouvellement et ce jusqu'à la dernière consultation.		
Mise en place d'une contraception efficace	La patiente doit utiliser au moins une méthode de contraception hautement efficace (dont l'efficacité ne dépend pas de l'observance de l'utilisatrice telle que dispositif intra-utérin ou implant), ou deux méthodes de contraception complémentaires correctement utilisées (si leur efficacité dépend de l'utilisatrice/eur telles que contraceptif oral et préservatif).	Depuis au moins 1 mois avant le début du traitement, pendant toute la durée du traitement et pendant au moins 1 mois après l'arrêt du traitement.	Depuis au moins 1 mois avant le début du traitement, pendant toute la durée du traitement et pendant au moins 3 ans après l'arrêt du traitement.
Résultat négatif du test de grossesse sanguin prescrit le mois précédent et prescription d'un nouveau test à réaliser le mois suivant	Le test est réalisé de préférence quelques jours avant l'initiation du traitement (et au moins 1 mois après le début de la contraception), puis mensuellement dans les 3 jours précédant la consultation, puis 1 mois après l'arrêt du traitement .		
Contre-indication en cas de consommation d'alcool	Non applicable.	Le prescripteur doit avertir la patiente qu'il est contre-indiqué de consommer de l'alcool (boisson, aliment, médicamente) pendant le traitement et dans les 2 mois qui suivent son arrêt.*	

- Discuter régulièrement avec votre patient(e) (et avec les parents s'ils accompagnent leur fils/fille) des changements de l'humeur ou d'autres troubles qu'il/elle peut avoir observé **pendant le traitement ou de troubles qui peuvent avoir été signalés par son entourage.**
 - Pour vous aider à dialoguer avec votre patient(e) sur son état psychologique, vous pouvez utiliser un outil basé sur l'échelle d'évaluation de la dépression de l'adolescent fourni dans ce document.
 - Renforcer votre surveillance et/ou diriger votre patient(e) vers un spécialiste, en cas de suspicion de troubles psychiatriques.
- La sensibilisation de l'entourage peut être utile pour détecter une détérioration éventuelle de la santé mentale.

II • SUIVI CHEZ LA FEMME EN ÂGE DE PROCRÉER : CONSULTATION TOUTES LES MOIS

- La liste des points à vérifier avec la patiente est présentée ci-contre et dans un autre document appelé formulaire d'accord de soins, individualisé par substance active. Le formulaire d'accord de soins est un document qui doit être rempli par le dermatologue et signé par ce dernier et la patiente, avant de débuter un traitement par isotrétiïnoïne, alitrétiïnoïne ou acitrétiïne.
- Informez votre patiente que la délivrance doit être effectuée au plus tard 7 jours après la prescription.**
- Verbalisation d'idées suicidaires.
 - Apparition d'agressivité dans le cercle de connaissances perturbant la famille ou la vie sociale, ou de troubles importants (confusions) du comportement.
 - Persistance et/ou aggravation de symptômes dépressifs et également en cas de demande spontanée du/de la patient(e) ou plus généralement dès que vous avez un doute sur l'état psychiatrique du/de la patient(e).

* l'acitrétiïne peut se transformer en un métabolite également tératogène : l'étrétinate. La formation de ce métabolite est favorisée par la prise d'alcool (boisson, médicamente, aliment) pendant le traitement et dans les 2 mois après l'arrêt du traitement. Il est considéré que ce métabolite, qui se stocke dans les tissus et dont la ½ vie d'élimination est d'environ 120 jours, est éliminé au bout de 3 ans.

III • SUIVI CHEZ L'HOMME ET CHEZ LA FEMME N'ÉTANT PAS EN ÂGE DE PROCRÉER

Points à vérifier	Isotrétinoïne	Alitrétinoïne	Acitrépine
Dosage des transaminases à jeun à prescrire	Dosage avant le traitement, puis 1 mois après le début du traitement, puis tous les 3 mois, sauf si des circonstances médicales justifient des contrôles plus fréquents.	Dosage avant le traitement, puis 1 mois après le début du traitement, puis tous les 3 mois, sauf si résultats supérieurs à la normale, contrôle hebdomadaire. Si pas de retour à la normale, arrêt du traitement, bilan étiologique et surveillance de la fonction hépatiques pendant au moins 3 mois.	Dosage avant le traitement, puis tous les 15 jours pendant 2 mois, puis tous les 3 mois.
Documents d'information à remettre avant la prescription	- brochure d'information destinée aux patient[e]s, - courrier de liaison avec le professionnel de santé chargé du suivi/renouvellement du traitement.	Si élévation significative et persistante, envisager une réduction de posologie voire l'interruption du traitement.	

IV • SUIVI CHEZ TOUS LES PATIENTS

Points à vérifier	Isotrétinoïne	Alitrétinoïne	Acitrépine
Avertissements à donner aux patient[e]s	Ne jamais donner le traitement à d'autres personnes.	Ne pas faire de don de sang au cours du traitement et pendant 3 ans après l'arrêt du traitement en raison du risque potentiel pour les fœtus des femmes enceintes transfusées.	Dosage avant le traitement, puis 1 mois après le début du traitement, puis tous les 3 mois, sauf si une surveillance plus rapprochée est indiquée.
Informations à donner aux patients	Les données actuellement disponibles suggèrent que le niveau d'exposition maternelle à partir du sperme des patients traités par isotrétinoïne, alitrétinoïne ou acitrépine n'est pas suffisamment important pour être associé aux effets tératogènes.	Avant la première prescription, pendant toute la durée du traitement et jusqu'à la dernière consultation. Vous pouvez utiliser un outil (basé sur l'Échelle d'évaluation de la dépression de l'adolescent) fourni dans ce document.	Si l'hypertriglycéridémie n'est pas contrôlable à un niveau acceptable ou en cas de signes de pancréatite, interrompre le traitement. Des taux de triglycérides supérieurs à 800 mg/dL (ou 9 mmol/L) peuvent être associés à des pancréatites aiguës, parfois fatales.

Pour une information complète, se référer aux Résumés des Caractéristiques du Produit (RCP) disponibles sur la base de données publique des médicaments : <https://base donnees publique medicaments.gouv.fr>

Les services de pharmacovigilance et d'information médicale sont à votre disposition pour répondre à vos questions concernant l'isotétrinoïne, l'alitrétnoïne ou l'acitrétine et leurs outils de réduction des risques. Les numéros de téléphone sont mentionnés dans le tableau ci-dessous.

NOTES

DCI	Dénomination	Titulaire de l'Autorisation de Mise sur le Marché
Isotétrinoïne	Isotétrinoïne AcnéTrait® Gé 5 mg, 10 mg, 20 mg, capsule molle	LABORATOIRE ARROW GENERIQUES Information médicale et Pharmacovigilance Tel : 04 72 71 63 97
	Isotétrinoïne AcnéTrait® 40 mg, capsule molle	
	Contracné® Gé 5 mg, 10 mg, 20 mg, capsule molle	LABORATOIRES BAILLEUL Information médicale et Pharmacovigilance Tél : 01 56 33 11 11
	Contracné® 40 mg, capsule molle	
	Curaché® Gé 5 mg, 10 mg, 20 mg, capsule molle	PIERRE FABRE MEDICAMENT Information médicale et Pharmacovigilance Tel (n°vert) : 0 800 326 326
	Curaché® 40 mg, capsule molle	
Alitrétnoïne	Procuta® Gé 5 mg, 10 mg, 20 mg, capsule molle	LABORATOIRES EXPANSIENCE Information médicale et Pharmacovigilance Tél (n° Vert) : 0800 10 20 05
	Procuta® 40 mg, capsule molle	
	Toctino® 10 mg, capsule molle	LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE Département Information et Accueil Médical - Tél : 01 39 17 84 44
Acitrétine	Toctino® 30 mg, capsule molle	
	Alizem® Gé 10 mg, capsule molle	PIERRE FABRE MEDICAMENT Information médicale et Pharmacovigilance Tel (n°vert) : 0 800 326 326
	Alizem® Gé 30 mg, capsule molle	
	Soriatane® 10 mg, gélule	LABORATOIRE ARROW GENERIQUES Information médicale et Pharmacovigilance Tel : 04 72 71 63 97
	Soriatane® 25 mg, gélule	

* marque concédée ou appartenant au groupe GSK

Déclaration des effets indésirables suspectés

Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être déclaré au Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé : <https://signalement.social-sante.gouv.fr>. Pour plus d'information, consulter la rubrique "Déclarer un effet indésirable" sur le site Internet de l'ANSM : <https://ansm.sante.fr>

OUTIL D'AIDE AU DIALOGUE AVEC VOTRE PATIENT(E)

dans le cadre d'un traitement par isotrétinoïne, alitrétinoïne ou acitrétine

Adapté de l'Adolescent Depression Rating Scale (ADRS)¹

COMMENT L'UTILISER ?

- Engagez un dialogue avec votre patient(e) sur son humeur au quotidien.
- Repérez certaines des affirmations ci-dessous pour débuter ou orienter votre discussion.
- Evaluez l'état psychologique de vos patient(e)s selon le contenu de vos dialogues.

“JE N’AI PAS D’ÉNERGIE POUR L’ÉCOLE, POUR LE TRAVAIL”

“J’AI DU MAL À RÉFLÉCHIR”

“JE SENS QUE LA TRISTESSE, LE CAFARD ME DÉBORDENT EN CE MOMENT”

“IL N’Y A RIEN QUI M’INTÉRESSE, PLUS RIEN QUI M’AMUSE”

“CE QUE JE FAIS NE SERT À RIEN”

“AU FOND, QUAND C’EST COMME ÇA, J’AI ENVIE DE MOURIR”

“JE NE SUPPORTE PAS GRAND-CHOSE”

“JE ME SENS DÉCOURAGÉ”

“JE DORS TRÈS MAL”

“A L’ÉCOLE, AU BOULOT, JE N’Y ARRIVE PAS”

Des cas de dépression, dépression aggravée, d'anxiété, de tendance agressive, de changements de l'humeur ont été rapportés chez des patient(e)s traité(e)s par isotrétinoïne, alitrétinoïne ou acitrétine. De plus, des symptômes psychotiques et de très rares cas d'idées suicidaires, de tentatives de suicide et de suicides ont été rapportés chez des patient(e)s traité(e)s par isotrétinoïne ou alitrétinoïne (voir rubrique 4.8 du Résumé des Caractéristiques du Produit).

Une attention particulière doit être portée aux patient(e)s présentant des antécédents de dépression et une surveillance des éventuels signes de dépression doit être effectuée chez tous les patient(e)s avec recours à un traitement approprié si nécessaire. L'interruption du traitement peut cependant être insuffisante pour maîtriser les symptômes et un bilan psychiatrique ou psychologique complémentaire peut alors être nécessaire.

Ce document est mis à disposition à des fins de réduction des risques liés à l'utilisation d'isotrétinoïne, d'alitrétinoïne ou d'acitrétine. Il peut être fourni sur demande en contactant le service d'information médicale dont les coordonnées sont indiquées sur la chemise contenant ce document.

1- A. Revah-Levy et al. The Adolescent Depression Rating Scale (ADRS): a validation study. BMC Psychiatry. 2007; 7: 2.